

SUPPORTS DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉCRITS PROFESSIONNELS

ÉCRIRE POUR ÊTRE LU ET COMPRIS PAR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Pour être lu et compris par les personnes accompagnées, le professionnel qui écrit doit s'efforcer de rendre ces derniers accessibles sur le fond comme sur la forme. Que ces écrits s'adressent à une personne en particulier ou à un collectif, le droit à la participation ne peut s'exercer sans qu'une information claire et intelligible ait été délivrée.

Au-delà de l'accompagnement à la lecture par la parole, quelles actions peut-on mener afin que les écrits adressés aux personnes accompagnées puissent être le support d'une prise de décision éclairée ? Comment faciliter l'accès à l'information produite ? Quelles techniques, outils et supports peut-on utiliser ou créer ?



QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

- Ecrire sur., écrire pour., écrire avec...
- L'accès à l'information, condition préalable à toute participation
- Ecrire avec les personnes accompagnées
- Les règles Européennes pour une écriture facile à lire et à comprendre
- Pictogrammes, tableaux de communication, signalétique...
- Les supports audiovisuels et multimédias
- ...



**Durée
indicative
2 jours**



NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- De la participation au développement du pouvoir d'agir **p.59**
- De l'écriture à l'écrit professionnel **p.62**
- Services spécifiques de production audiovisuelle et multimédia de qualité professionnelle permettant de rendre accessibles et vivants les outils de la loi 2002-2 (nous consulter)